

En guise de soutien à Fanny Truchelut, et de réponse à Catherine Kintzler

Je me souviens, vaguement, que dans un numéro de Respublica, voire plusieurs, j'ai la fainéantise de rechercher, un ou plusieurs rédacteurs s'étaient offusqués, à juste titre, de se faire traiter de « laïciste/s » par un religieux quelconque (c'est un pléonasme), peut-être même par le pape lui-même. Le terme était inconvenant et inapproprié, je ne développe pas.

Or qu'ai-je lu dans le numéro 564 de ce même journal sous la plume de Catherine Kintzler, une philosophe, que les soutiens à madame Truchelut, en premier lieu les collaborateurs de Riposte Laïque, sont des « ultralaïcistes » !!! Etonnant non ?! comme disait l'excellent Desproges. Voilà donc une philosophe qui crie haut et fort qu'elle est laïque et qui se plait à donner des leçons de Laïcité à tout le monde qui reprend, en le « diésisant », un terme qui fut pourtant jugé extrême par les siens. Est-ce un manque de mémoire ou une volonté vraie d'atteindre des personnes qui ne sont pas moins laïques qu'elle. L'utilisation de ce terme est-il aussi innocent que le « détail » de Fillon par rapport aux textes ADN de paternité ?

Si vous la lisez, son discours c'est : quelle horreur, mesdames et messieurs les ultralaïcistes, quand vous vous en prenez aux musulmanes voilées, vous portez atteinte à la Liberté ! Vous portez atteinte à une loi qui dit que... bla bla... et donc il était normal que Fanny Truchelut fût condamnée pour avoir demandé à deux voilées de montrer leur tête dans les parties communes de son gîte...

Autrement dit, toute loi est bonne dès lors qu'elle existe, elle est incontestable dès lors qu'elle a été promulguée,

n'est-ce pas ?! Je note au passage qu'en plus de leçons de Laïcité, on nous donne des leçons de Démocratie. Mais ça voudrait dire alors que les personnes qui euthanasient des proches en fin de vie parce qu'ils souffrent n'ont pas à être défendues car la loi leur interdit d'agir ainsi. Que les faucheurs de maïs transgénique sont forcément condamnables puisque la loi leur interdit de s'attaquer au bien d'autrui, idem pour les « salopes » qui se sont faites avorter en ces temps où c'était un « péché ».

Ca voudrait dire aussi que nous serions encore sous un régime monarchique si les révolutionnaires « sansculottistes » s'étaient dit mais nous ne pouvons pas nous opposer au roi puisqu'il est le représentant de dieu sur terre, il n'y a rien à y faire ! Heureusement qu'il y a ou a eu des actes de désobéissance civile et que des lois ont été transgressées pour que la Société évolue. Il faut donc, qu'au lieu de discours ampoulés, des actes comme ceux de Fanny Truchelut, se multiplient afin que les signes vestimentaires ou tout autre signe pseudo religieux qui emprisonnent les femmes dans un obscurantisme à vomir soient remisés au placard.

C'est un combat, ce n'est plus un débat parce que je ne confonds pas Liberté et soumission à un dogme et que je ne peux pas m'accommoder de l'afghanisation indécente de nos espaces publics qui bafoue d'autres luttes de femmes contre des lois ou des coutumes établies qui, si elles n'avaient pas été combattues elles aussi, les auraient laissées devant l'évier ou au bout d'un balai. Ca n'est vraiment pas le signe d'une société évoluée et progressiste.

René Petitprêtre